

Date de la convocation : 02/04/2021
Date d'affichage du PV : 21/04/2021

Le 12/04/2021 à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CATANIA, Maire.

Nombre de Conseillers : 14
En exercice : 14
Présents : 12

Mmes AC. BENEZET, V. IMBERT, S. JEUNET, F. TAHER, C. TEIXEIRA, S. THIHY, V. VERNEUIL
MM. M. ALBIENTZ, S. CATANIA, P. FAUVEAU, E. PEYROUSE, JC. PUIG, P. VALCIN, F. VALERI

Procurations : 1
Absents excusés : 1
Secrétaire de séance : S. THIHY

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du dernier compte-rendu**
12 pour et 1 abstention
2. **Approbation du Compte Administratif du budget communal 2020**
Délibération N°016-2021

Sous la présidence de Monsieur Stéphane CATANIA, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT	PREVU (BP + DM)	REALISE
Dépenses	690 387,88 €	469 623,70 €
Recettes	690 387,88 €	523 508,29 €
Résultat de l'exercice 2020		53 884,59 €

INVESTISSEMENT	PREVU (BP + DM)	REALISE
Dépenses	547 956,91 €	198 207,60 €
Recettes	547 956,91 €	235 326,52 €
Résultat de l'exercice 2020		37 118,92 €

Le Conseil Municipal, hors de la présence de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

◆ **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020.

3. **Compte de Gestion 2020 - Budget Communal M14**
Délibération N°017-2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2020 du budget principal établi par le Receveur Municipal.

Il précise qu'il est en accord avec le Compte Administratif 2020 du budget principal de la Commune de Lauret.

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

◆ **APPROUVE** le compte de gestion 2020 du budget principal de la Commune de Lauret dressé par le Receveur Municipal, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2020 – Budget Communal M14
Délibération N° 018-2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de l'exercice 2020 en fonctionnement et en investissement :

FONCTIONNEMENT	PREVU (BP + DM)	REALISE
Dépenses	690 387,88 €	469 623,70 €
Recettes	690 387,88 €	523 508,29 €
Résultat de l'exercice 2020		53 884,59 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2019		148 510,88 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2020		202 395,47 €

INVESTISSEMENT	PREVU (BP + DM)	REALISE
Dépenses	547 956,91 €	198 207,60 €
Recettes	547 956,91 €	235 326,52 €
Résultat de l'exercice 2020		37 118,92 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2019		- 97 479,18 €
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2020		- 60 360,26 €

Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

◆ **DECIDE** de reporter le solde de l'excédent de fonctionnement en R 002 pour la somme de **142 035,21 €**.

◆ **DECIDE** de reporter le solde du déficit d'investissement au 1068 en RI pour la somme de **60 360,26 €**.

5. Vote des taux d'imposition 2021
Délibération N° 019-2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'état 1259 COM comportant tous les renseignements utiles pour la fixation des taux des impôts locaux de l'année 2021.

Monsieur le Maire propose pour cette année de maintenir les taux des taxes de foncier bâti et non bâti fixés en 2020.

Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

◆ **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition pour 2021 comme suit :

- Taxe Foncier Bâti (dont taux départemental 2020 de 21.45%) : **42.22 %**
 - Taxe Foncier Non Bâti : **56.13 %**

6. Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé
Délibération N° 020-2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Budget Primitif 2021 du budget communal M14 fait état de l'attribution de subventions à diverses associations pour un montant de 3 000 € et qu'il convient de détailler ces subventions.

Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

◆ **DECIDE** d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations comme suit :

- Paturèle : 300,00 €
 - Lauret des Bois : 300,00 €
 - Les Lauriers : 300,00 €
 - Watt Pic : 300,00 €
 - Escale : 300,00 €
 - Grimp O Pic : 400,00 €
 - La Coopérative Scolaire : 1 100,00 €

TOTAL 3 000, 00 €

◆ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif communal 2021.

**7. Budget Primitif 2021 - Budget Communal M14
Délibération N° 021-2021**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	678 559,18 €	678 559,18 €
Investissement	431 660,65 €	431 660,65 €

Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

◆ **ADOpte** à l'unanimité le projet de Budget Primitif 2021 ainsi présenté :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	678 559,18 €	678 559,18 €
Investissement	431 660,65 €	431 660,65 €

8. Questions diverses (cf. compte-rendu)

9. Informations (cf. compte-rendu)

La séance est levée à 20H40

Le MAIRE : M. Stéphane CATANIA